



## Les mesures COVID mises en application pour Saint-Flour HB en déclinaison des directives d'état, locales et de la Fédération sont les suivantes :

- L'accès au complexe pour la pratique du Hand Ball en entrainements et compétitions pour les sportifs ou le public est assujéti à la détention du pass' sanitaire suivant l'âge :
  - 18 ans et plus Pass' sanitaire obligatoire et exigé
  - 12-17 ans dérogation accordée jusqu'au 30 septembre mais obligation à partir du 1<sup>er</sup> octobre
  - Moins de 12 ans pas de pass' sanitaire demandé
- Pour les sportifs, ce sont les entraineurs qui vérifieront les pass de leurs joueurs et joueuses. Si la personne est vaccinée, le contrôle sera unique. L'entraineur devra aussi tenir un registre des participants à chaque séance en cas de déclaration de personne positive.
- Pour le public :
  - Pour les matchs, le contrôle du pass sera fait à la porte d'entrée du complexe. Chaque personne entrante devra scanner le QR code du complexe ou s'inscrire sur le registre s'il ne dispose pas de l'application. Le public ne pourra se rendre aux tribunes qu'après ce contrôle.
  - Pour les entrainements, les parents ou personnes souhaitant assister aux entrainements devront aussi pouvoir justifier du pass 'sanitaire